



RECU EN PREFECTURE

Le 15 décembre 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20211209-D00664410-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 09 décembre 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 02 décembre 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 24), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN

Étaient présents en visio-conférence : Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Nicolas BODIN, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Yannick POUJET, Mme Juliette SORLIN, M. André TERZO, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Ludovic FAGAUT

Étaient absents : Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Maxime PIGNARD

Procurations de vote : Mme Frédérique BAEHR à M. Abdel GHEZALI, M. Guillaume BAILLY à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 23 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Nicolas BODIN à Mme Sylvie WANLIN, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Carine MICHEL, M. Sébastien COUDRY à M. Jean-Hugues ROUX, M. Cyril DEVESA à M. François BOUSSO, Mme Marie ETEVENARD à M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLIOLO à Mme Françoise PRESSE, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, M. Damien HUGUET à Mme Annaïck CHAUVET, M. Aurélien LAROPPE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Laurence MULOT, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Françoise PRESSE, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Yannick POUJET à M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN à Mme Carine MICHEL, M. André TERZO à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Christine WERTHE à Mme Marie LAMBERT, Mme Marie ZEHAF à Mme Sylvie WANLIN

OBJET : 08. Exercice 2021 - Décision modificative n° 3

Délibération n° 2021/006644

Exercice 2021 – Décision modificative n° 3

Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 1	25/11/21	Favorable unanime (1 abstention)

Résumé :

La décision modificative n° 3, dernière de l'année 2021 et qui ne concerne que le budget principal, s'établit à 925 472 € en fonctionnement et à 1 156 938 € en investissement (522 199 € de mouvements réels et 1 560 211 € de mouvements d'ordre). Intervenant en toute fin d'exercice, elle ne propose que des ajustements nécessaires aux mouvements de fin d'année, d'un montant modéré au vu du volume de crédits notamment déjà inscrits lors des étapes budgétaires précédentes.

Cette troisième Décision modificative, dernière de l'année 2021, présente un volume global de 2,08 M€ dont 0,52 M€ en mouvements réels et 1,56 M€ en mouvements d'ordre uniquement sur le budget principal, les budgets annexes n'étant pas impactés.

La décision modificative n° 3 du budget principal s'établit à 925 472 € en fonctionnement et à 1 156 938 € en investissement. L'état joint en annexe 1 donne une présentation par chapitre budgétaire des différentes inscriptions proposées.

Intervenant en toute fin d'exercice, cette décision modificative ne propose que des ajustements nécessaires aux mouvements de fin d'année, d'un montant modéré au vu du volume de crédits notamment déjà inscrits lors des étapes budgétaires précédentes. Ces ajustements, notamment les redéploiements de crédits, permettent notamment d'optimiser les taux de réalisations de l'exercice en cours.

I - En fonctionnement (mouvements réels) :

➤ Les propositions en dépenses réelles :

Elles s'élèvent à 75 748 € et se ventilent comme suit :

- **+ 161 548 €** pour ajustement à la hausse d'une part, pour 146 548 € de l'attribution de compensation versée à Grand Besançon Métropole dans le cadre de la variation définitive des coûts définitifs des services communs 2021 tels que ressortant du Compte administratif 2020 et de la clé d'activité définitive des services techniques communs et des Autorisations des Droits des Sols délivrées pour Besançon en 2021 (+132 K€ pour ce dernier poste), en lien avec la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) du 16 décembre prochain et d'autre part, pour 15 000 € des dépenses de locations mobilières.
- **+ 43 000 €** correspondant à des réaffectations de recettes encaissées dans le domaine culturel (parcours culturels...)

- - **128 800 €** de redéploiements de crédits dont une partie au bénéfice de la section d'investissement qui sont développés dans une partie suivante du présent rapport. Sans incidence financière, ceux à l'intérieur de la même section permettent de positionner des crédits déjà votés d'un chapitre budgétaire à l'autre (charges à caractère général, subventions ...) en favorisant une utilisation optimisée des crédits prévus au budget sans crédits complémentaires. Parmi ces redéploiements, il convient de citer principalement les subventions aux associations culturelles soumises au présent Conseil municipal.

➤ **Les propositions en recettes réelles :**

Elles s'établissent à **214 985 €** et se décomposent comme suit :

- **+ 164 800 €** pour ré imputation en section de fonctionnement de la recette de dotation de politique de la Ville initialement budgétée en investissement lors de la décision modificative n° 2-2021 votée par le Conseil municipal le 30 septembre 2021. En effet, un compte est spécifiquement dédié dans l'instruction budgétaire et comptable en section de fonctionnement pour la dotation de politique de la Ville, même si celle-ci finance des actions en fonctionnement et en investissement.
- **+ 84 450 €** d'inscriptions de subventions attendues de nos partenaires en fonction des réalisations effectives des projets de la Ville. Il s'agit notamment de subventions de l'Etat pour 35 000 € au titre des parcours culturels dans les écoles au titre de l'année 2021, d'un reversement de 14 640 € par GBM d'une subvention ANRU pour une étude sur la création d'un parc solaire à Planoise, d'une aide de 17 920 € du Comité de Liaison des Energies Renouvelables au titre du Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie (SLIME), d'un soutien de 8 890 € de l'ADEME au titre d'une étude énergie Carbone sur les bâtiments neufs. Ces différentes recettes font l'objet lors de cette présente décision modificative d'une réaffectation en dépenses d'une part, en fonctionnement pour 43 000 € et d'autre part, en investissement pour 41 450 € au titre du renforcement du programme d'actions en faveur des énergies renouvelables.
- **+ 15 951 €** au titre d'une inscription de recette liée aux opérations funéraires (crématorium).
- **- 50 216 €** pour divers ajustements de recettes au titre des mutualisations de services communs, de mises à disposition de personnel et de facturations diverses.

II - En investissement :

➤ **Les propositions en dépenses réelles :**

Elles s'élèvent à **446 451 €**, les principales opérations sont les suivantes :

- **Au titre de la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique,**
1 026 328 € de crédits sont redéployés en provenance d'autres opérations d'investissement pour permettre d'accélérer le programme de rénovation des gymnases et ainsi avancer les derniers paiements relatifs à cette vaste opération.
Par ailleurs, **+ 41 450 €** de crédits sont prévus, par affectation des subventions correspondantes, afin de poursuivre les études sur les potentiels en matière d'énergies renouvelables (solaire, géothermie...).
- **Dans le but d'améliorer l'attractivité, les conditions d'accueil du public et la sécurité de nos équipements municipaux,** des crédits sont également redéployés à hauteur de **48 000 €**, pour moderniser le matériel audiovisuel de la salle du Petit Kursaal, et **25 000 €**

afin d'engager les travaux de contrôle d'accès et de liaison des maisons de quartiers Grette et Planoise avec le PC sécurité et sûreté.

- **Dans le domaine culturel, + 252 000 €** sont affectés au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie pour l'acquisition d'une œuvre de Simon Vouet, conformément à la délibération proposée lors du présent Conseil Municipal. Cette prestigieuse acquisition est financée en très grande partie par des subventions de l'Etat (192 500 €) et du mécénat (50 000 €). De même, **+ 11 000 €** sont prévus pour l'acquisition de deux œuvres d'Adam-Frans Van Der Meulen telle que prévue dans la délibération du 30 septembre 2021, suite au soutien financier apporté par l'association des Amis des Musées et de la Bibliothèque de Besançon sur ce projet.
De même, **+ 8 787 €** sont inscrits pour engager une étude dans le but de définir un schéma immobilier à la Citadelle, suite au co-financement obtenu de la Région Bourgogne-Franche-Comté sur cette opération.
Un redéploiement de crédits entre sections budgétaires permet d'alimenter les crédits dédiés à l'aménagement du site de « Superfos » destiné à accueillir les collections lapidaires de l'abbaye Saint-Paul : **45 000 €** sont ainsi prévus pour acquérir du nouveau mobilier de stockage.
- **En matière de soutien aux équipements sportifs, 13 000 €** sont redéployés entre sections budgétaires afin de verser des subventions d'équipement aux clubs du Volant Bisontin, pour l'aménagement de nouveaux terrains de badminton, et de la Saint-Claude pour acquérir du nouveau matériel de gymnastique.

➤ Les propositions en recettes réelles :

Elles se montent à 307 214 €, il est notamment proposé d'inscrire des crédits pour ajuster la prévision budgétaire du produit de Fonds de Compensation de la TVA attendu à hauteur de 205 313 €.

Par ailleurs, il convient de procéder à l'inscription de crédits de subventions en provenance de l'Etat (192 500 €) et de mécénats (50 000 €) au titre de l'acquisition d'une œuvre de Simon Vouet, de la CAF du Doubs (4 414 €), pour sa participation à la création du jardin participatif de la maison de quartier Montrapon Fontaine-Ecu, de l'association des Amis des Musées et de la Bibliothèque (11 000 €) et de la Région Bourgogne-Franche-Comté (8 787 €).

III - Les mouvements d'ordre :

Pour mémoire : ces opérations toujours équilibrées se traduisent par un mouvement simultané en dépenses et en recettes. Elles n'ont aucune incidence en termes de décaissements et d'encaissements mais peuvent avoir une incidence sur le budget par l'impact sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

Chaque année, une partie des travaux d'investissement de la Ville est réalisée directement par le personnel municipal, qui utilise des fournitures et matériaux achetés en fonctionnement.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, ces dépenses (personnel, matériel, fournitures...), mandatées dans un premier temps en fonctionnement, sont transférées et valorisées en investissement par décision modificative via une opération d'ordre budgétaire.

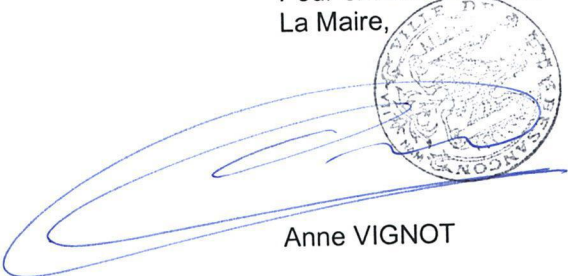
L'état joint en annexe 2 détaille le montant des travaux en régie de l'exercice 2021 pour un montant de **710 487 €** au titre du budget principal, par type de dépenses (personnel, fournitures matériel)

La présente décision modificative propose dont les ajustements budgétaires nécessaires à la prise en compte de des travaux en régie ainsi que le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement qui en découle pour un montant de **849 724 €**.

A l'unanimité des suffrages exprimés (11 abstentions), le Conseil municipal :

- vote la Décision Modificative n° 3 de l'exercice 2021 par chapitre (annexe 1) et de manière globale conformément aux balances et document budgétaire joint,
- approuve l'intégration des travaux en régie de l'exercice 2021 (annexe 2).

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions*: 11

Conseillers intéressés : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 3 - BUDGET GENERAL SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Principal
011	Charges à caractère général	-113 691,00
012	Charge de personnel et frais assimilés	9 100,00
014	Atténuations de produits	146 548,00
65	Autres charges de gestion courante	33 791,00
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus	
Total dépenses de gestion des services		75 748,00
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux provisions	
022	Dépenses imprévues	
Total dépenses réelles de fonctionnement		75 748,00
023	Virement à la section d'investissement	849 724,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		849 724,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		925 472,00
D 002 Résultat reporté		
Restes à réaliser N-1		
TOTAL DES DEPENSES		925 472,00
013	Atténuations de charges	
70	Produits des services, du domaine et ventes	-50 216,00
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et participations	249 250,00
75	Autres produits de gestion courante	15 951,00
Total recettes de gestion des services		214 985,00
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur provisions	
Total recettes réelles de fonctionnement		214 985,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	710 487,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
Total recettes d'ordre de fonctionnement		710 487,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		925 472,00
R 002 Résultat reporté		
Restes à réaliser N-1		
TOTAL DES RECETTES		925 472,00
RESULTAT SECTION		

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 3 - BUDGET GENERAL SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Principal
20	Immobilisations incorporelles	41 450,00
204	Subventions d'équipement	13 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 418 329,00
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	-1 026 328,00
Total dépenses d'équipement		446 451,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
18	Compte de liaison : affectation à...	
26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues	
Total dépenses financières		
45...	Total des opérations pour compte de tiers	
Total dépenses réelles d'investissement		446 451,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	710 487,00
041	Opérations patrimoniales	
Total dépenses d'ordre d'investissement		710 487,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 156 938,00
D 001 Résultat reporté		
Restes à réaliser N-1		
TOTAL DES DEPENSES		1 156 938,00
13	Subventions d'investissement	101 901,00
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
Total recettes d'équipement		101 901,00
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)	205 313,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
18	Compte de liaison : affectation à ...	
26	Particip., créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières	
024	Produits cessions immobilisations	
Total recettes financières		205 313,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers	
Total recettes réelles d'investissement		307 214,00
021	Virement de la section de fonctionnement	849 724,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
Total recettes d'ordre d'investissement		849 724,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 156 938,00
R 001 Résultat reporté		
Restes à réaliser N-1		
TOTAL DES RECETTES		1 156 938,00
RESULTAT SECTION		

BUDGET PRINCIPAL – Etat des travaux en régie Exercice 2021

SERVICE	D/R	IMPUTATION	MATERIEL	FOURNITURES	MAIN D'ŒUVRE	TOTAL €
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2135 00502 20200	0,00	9 010,00	71 022,00	80 032,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2135 00504 20200	0,00	8 890,00	101 266,00	110 156,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2135 00506 20200	0,00	6 519,00	93 622,00	100 141,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2135 00509 20200	0,00	2 094,00	32 174,00	34 268,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2135 00510 20200	0,00	13 558,00	118 185,00	131 743,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2135 0076128 20200	0,00	19 327,00	42 048,00	61 375,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2158 00502 20200	0,00	444,00	573,00	1 017,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2158 00504 20200	0,00	445,00	6 666,00	7 111,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2158 00506 20200	0,00	9 009,00	28 286,00	37 295,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2158 00509 20200	0,00	263,00	5 323,00	5 586,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2158 00510 20200	0,00	635,00	8 505,00	9 140,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2313 0012003 20200	0,00	744,00	6 425,00	7 169,00
Grands Travaux	D	040 01 21316 0096040 20200	0,00	0,00	4 270,00	4 270,00
Grands Travaux	D	040 01 2135 0015001I 20200	0,00	0,00	30 156,00	30 156,00
Grands Travaux	D	040 01 2135 0019010 20200	0,00	0,00	27 833,00	27 833,00
Grands Travaux	D	040 01 2313 0021003 20200	0,00	0,00	15 840,00	15 840,00
Grands Travaux	D	040 01 2313 0095010A 20200	0,00	0,00	4 645,00	4 645,00
Grands Travaux	D	040 01 2315 0015001 20200	0,00	0,00	19 105,00	19 105,00
Voirie	D	040 01 2128 0020010 20200	132,00	1 059,00	3 192,00	4 383,00
Voirie	D	040 01 2188 0087003 20200	468,00	13 449,00	5 305,00	19 222,00
Total dépenses d'investissement :			600,00	85 446,00	624 441,00	710 487,00
	R	042 01 722 20200				710 487,00
Total recettes de fonctionnement :						710 487,00